

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

VIEL & CIE

Société anonyme au capital de 15 427 348 €.
Siège social : 253, boulevard Pereire, 75017 Paris.
622 035 749 R.C.S. Paris.

Rectificatif à l'avis préalable paru au Bulletin des Annonces légales et obligatoires du 7 mai 2014 Affaire n° 1401733

Il convient de rétablir comme suit la troisième résolution :

Troisième résolution : L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable qui s'élève à :

- bénéfice net de l'exercice	5 810 191,56 euros
- report à nouveau créditeur	60 618 323,22 euros
	66 428 514,78 euros

soit 66 428 514,78 euros,

de la manière suivante :

- à la réserve légale	1 000,00 euros
- à la distribution de dividendes	6 170 939,20 euros
- au report à nouveau pour	60 256 575,58 euros
	66 428 514,78 euros

Le dividende d'un montant total de 6 170 939,20 euros à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,06 euro par action, étant précisé que tous les pouvoirs sont donnés au Conseil d'administration pour faire inscrire au compte « Report à nouveau » la fraction du dividende correspondant aux actions autodétenues par VIEL & Cie.

Le dividende sera détaché le 16 juin 2014 et mis en paiement le 19 juin 2014.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende proposé est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts et imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif.

Sauf demande expresse de dispense dans les formes posées à l'article 242 quater du code précité, le dividende proposé fera l'objet d'une retenue à la source de 21 % du dividende brut non libératoire de l'impôt sur le revenu.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, un dividende a été distribué (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle) :

en juin 2013 au titre du résultat de l'exercice 2012	d'un montant de 0,08 euro par actions	soit un montant total de 6 169 339,20 euros
en juin 2012 au titre du résultat de l'exercice 2011	d'un montant de 0,15 euro par actions	soit un montant total de 11 492 511 euros
en juin 2011 au titre du résultat de l'exercice 2010	d'un montant de 0,15 euro par actions	soit un montant total de 10 356 764,10 euros

1402222